

Bulletin d'adhésion au SNUDI FO 72 : année civile 2022

Pour être informés, pour vous défendre, pour revendiquer : **Syndiquez-vous !**

La force du syndicat,

C'est son nombre de syndiqués,

Parce que sa représentativité en dépend, parce que pour agir, il faut des moyens financiers (presse syndicale, déplacements, téléphone...). Les ressources du SNUDI FO 72 ne proviennent que des cotisations des adhérents, ce qui garantit l'indépendance financière de l'organisation vis à vis de quiconque !

C'est son indépendance,

Pour défendre les revendications face à l'état, le syndicat ne saurait être lié ni soutenir même de manière constructive ou critique un gouvernement ou un parti politique quel qu'il soit !

C'est son affiliation,

- à une union départementale Force Ouvrière (regroupement de tous les syndicats FO de la Sarthe privé -public)

- à un syndicat national

- à une fédération (FNEC-FP-FO)

Se syndiquer donne des droits !

- être informé, être défendu en cas de besoin.
- être protégé contre les risques professionnels (protection juridique gratuite) par les avocats de la Fédération (FNEC)
- adhésion automatique à l'AFOC (2nde association française de consommateurs)
- la définition des orientations du syndicat et la participation aux prises de décisions (AG, élection du conseil syndical, du bureau....)

échelon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	majorations	
PE classe normale		158	160	161	164	167	176	186	197	207	222	Chargé d'école	+ 15€
PE hors classe	194	206	220	236	252	267	272	AESH, AED, PES, contractuel, disponibilité : 30€				Directeur 2 à 4 cl	+ 20€
PE classe Exceptionnelle	230	243	256	275	295 HE1	307 HE2	322 HE3					Directeur 5 à 9 cl	+ 30€
												Directeur 10 classes	+ 35€
												REP+	+ 40€
												REP	+ 10€

Retraités : 80€ pour une pension < à 1500€
 120€ pour une pension comprise entre 1500€ et 2000€
 160€ pour une pension comprise entre 2000€ et 2500€
 200€ pour une pension > à 2500€

Toute cotisation est déductible à hauteur de 66% ou génère un crédit d'impôt.

Bulletin d'adhésion - année civile 2022

SNUDI-FO 72 4 rue d'Arcole 72000 LE MANS snudifo72@gmail.com tel : 06 36 21 49 61

Nom : Prénom :

Adresse : CP : Ville :

N° de portable : Adresse mail perso :

Ecole :

Je suis : professeur des écoles AESH /AED retraité contractuel au ème échelon

classe normale hors classe classe exceptionnelle (possibilité de payer de la quotité de temps travaillée pour un temps partiel)

Je paie une cotisation de : € (échelon + majoration éventuelle)

par chèque(s) en versement(s) (10 chèques maximum à l'ordre du SNUDI FO 72)

par prélèvement(s) automatique(s) en fois (10 max) (mois butoir : décembre + fournir un RIB)

renouvellement automatique d'une année civile sur l'autre (arrêt sur simple demande)

Date :

Signature :

« Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le syndicat SNUDI FO 72. Elles sont conservées pendant la durée de votre adhésion plus une période de 3 ans et sont destinées à la direction de la communication de FO conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en nous contactant : snudifo72@gmail.com